

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° I-CF579

présenté par  
M. Hetzel

-----

**ARTICLE 16**

I. - Après l'alinéa 9, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« Les articles 224 et 238 du code des douanes sont abrogés. »

II. - Après l'alinéa 26, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« Le IX de l'article 41 de la loi n° 2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances pour 2016 est supprimé. »

III. - La perte de recettes pour l'État est compensée à due concurrence par la création d'une taxe additionnelle aux droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

IV. - La perte de recettes pour les organismes de sécurité sociale est compensée à due concurrence par la majoration des droits mentionnés aux articles 575 et 575 A du code général des impôts.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans le prolongement de l'action gouvernementale de supprimer les taxes à faible rendement et conformément aux préconisations du rapport de l'Inspection Générale des Finances n° 2013-M-095 02 « sur les taxes à faible rendement », cet amendement vise à supprimer les taxes affectées ci-dessous dont le rendement est estimé proche de 0 euros.

<b>Taxe</b>	<b>Opérateur</b>	<b>Organisme</b>	<b>Prévision Produit</b>
-------------	------------------	------------------	--------------------------

		<b>bénéficiaire</b>	<b>2019 En millions d'euros</b>
Affectation d'une partie du produit de cession de la bande des 700 Mhz	Organisme d'administration centrale	ANFr	0
Contribution perçue au profit de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)	Organisme d'administration centrale	ANSP	0
Taxe annuelle sur les produits cosmétiques	Organisme d'administration centrale	CNAMTS	0
Droit de passeport applicable aux grands navires de plaisance	Divers	Organismes mentionnés à l'article L. 742-9 du code de la sécurité intérieure	0
Droit annuel de francisation et de navigation (DAFN)	Divers	Organismes mentionnés à l'article L. 742-9 du code de la sécurité intérieure	0